



**ANNEXE 5**  
**AUX REGLEMENTS GENERAUX**  
**DISPOSITIONS FINANCIERES**  
**SAISON 2023 /2024**

## DISPOSITIONS FINANCIERES

(Tarifs validés lors du Comité de Direction de juillet 2020)

### LA LICENCE (art. 78 des RG)

#### **JOUEURS** (Libre – Football d’Entreprise – Futsal)

SENIOR-VETERAN (né avant 1989) :	28,00 €
SENIOR (né entre 1989 et 2003) .....	28,00 €
SENIOR U20 (né en 2004) .....	28,00 €
U19 (né en 2005) .....	28,00 €
U18 (né en 2006) .....	28,00 €
U17 (né en 2007) .....	21,50 €
U16 (né en 2008) .....	21,50 €
U15 (né en 2009) .....	20,00 €
U14 (né en 2010) .....	20,00 €
U13 (né en 2011) .....	18,00 €
U12 (né en 2012) .....	18,00 €
U11 (né en 2013) .....	14,50 €
U10 (né en 2014) .....	14,50 €
U9 (né en 2015) .....	14,00 €
U8 (né en 2016) .....	14,00 €
U7 (né en 2017) .....	12,00 €
U6 (né en 2018 ou 2019, dès l’âge de 5 ans) .....	12,00 €

#### **JOUEUSES**

SENIOR F (née avant 2004) .....	28,00 €
SENIOR U20 F (née en 2004) .....	28,00 €
U19 F (née en 2005) .....	28,00 €
U18 F (née en 2005) .....	28,00 €
U17 F (née en 2007) .....	21,50 €
U16 F (née en 2008) .....	21,50 €
U15 F (née en 2009) .....	20,00 €
U14 F (née en 2010) .....	20,00 €
U13 F (née en 2011) .....	18,00 €
U12 F (née en 2012) .....	18,00 €
U11 F (née en 2013) .....	14,50 €
U10 F (née en 2014) .....	14,50 €
U9 F (née en 2015) .....	14,00 €
U8 F (née en 2016) .....	14,00 €
U7 F (née en 2017) .....	12,00 €
U6 F (née en 2018 ou 2019, dès l’âge de 5 ans) .....	12,00 €

Joueur & Joueuse Football Loisir .....	14,00 €
Dirigeant & Dirigeante .....	13,00 €
Volontaire .....	10,00 €
Animateur .....	18,00 €
Licence Technique régionale .....	47,50 €
Licence Educateur fédéral, Animateur .....	18,00 €
Arbitre .....	18,00 €
Jeune Arbitre & Très Jeune Arbitre .....	18,00 €
Membre individuel – Membre d'Honneur .....	gratuité

### **CHANGEMENT DE CLUB (art. 90 des RG)**

Senior-Veteran, Senior, Senior U20, U19, U18 .....	70,00 €
U17, U16, U15, U14 .....	20,00 €
Senior F, U19 F, U18 F, U17 F, U16 F, U15 F, U14 F .....	20,00 €
U13, U13F, U12, U12F, U11, U11F, U10, U10F, U9, U9F, U8, U8F, U7, U7F, U6, U6F .....	13,50 €
Demande certificat international de transfert (Art. 106 des RG)	
. Club de Ligue 1 ou de Ligue 2 .....	50,00 €
. Autres clubs .....	20,00 €
Utilisation d'un joueur venant de l'étranger sans certificat international de transfert (minimum) (Art. 220 des RG) .....	60,00 €

### **OPPOSITION A CHANGEMENT DE CLUB (art. 103des RG)**

SENIOR-VETERAN, SENIOR, SENIOR U20, U19, U18 .....	25,00 €
U17, U16, U15, U14 .....	10,00 €
SENIOR F, U19 F, U18 F, U17 F, U16 F, U15 F, U14 F .....	10,00 €
U13, U13F, U12, U12F, U11, U11F, U10, U10F, U9, U9F, U8, U8F, U7, U7F, U6, U6F .....	10,00 €
Absence d'information de la Ligue de la régularisation de la situation financière d'un joueur objet d'une opposition .....	30,00 €
Club revenant sur une décision d'opposition à mutation, minimum, .....	31,00 €
Dissimulation ou fraude sur demande de licence .....	61,00 €

## **COTISATIONS - ABONNEMENTS**

### **COTISATION F.F.F.**

Cotisation unique annuelle du club (art. 28 des RG) .....	60,00 €
---	---------

**COTISATION L.F.N.**

Club de Ligue 1 ou Ligue 2 .....	500,00 €
Club de National 1 .....	250,00 €
Club de National 2 ou National 3 .....	200,00 €
Club de Régional 1, Régional 2 ou Régional 3 .....	100,00 €
Club de compétition régionale du Football d'Entreprise .....	100,00 €
Club des autres divisions .....	85,00 €
Club Futsal .....	85,00 €
Club féminin de niveau national, Division 1 ou Division 2 .....	100,00 €
Club féminin de niveau régional, Régional 1 ou Régional 2 .....	85,00 €
Club en non-activité .....	31,00 €

**DROITS D'ENGAGEMENT – FRAIS DE GESTION – FORFAITS****CHAMPIONNATS SENIORS - REGIONAL 1 ET REGIONAL 2**

Engagement et participation aux frais de gestion (71 € + 429 €) ..... 500,00 €

**CHAMPIONNAT SENIORS - REGIONAL 3**

Engagement et participation aux frais de gestion (49 € + 251 €) ..... 300,00 €

**CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES - U18, U16, U15, U14 & U13**

Engagement et participation aux frais de gestion (18 € + 32 €) ..... 50,00 €

**CHAMPIONNATS FOOT ENTREPRISE – REGIONAL 1 & REGIONAL 2**

Engagement et participation aux frais de gestion (34 € + 166 €) ..... 200,00 €

**CHAMPIONNAT FEMININ – REGIONAL 1**

Engagement et participation aux frais de gestion (34 € + 66 €) ..... 100,00 €

**CHAMPIONNATS FEMININ – REGIONAL 2**

Engagement et participation aux frais de gestion (34 € + 16 €) ..... 50,00 €

**CHAMPIONNATS FEMININS – U18 F & U16 F A 11**

Engagement et participation aux frais de gestion (20 € + 10 €) ..... 30,00 €

**CHAMPIONNAT FUTSAL –REGIONAL 1**

Engagement et participation aux frais de gestion (20 € + 30 €) ..... 50,00 €

**CHAMPIONNATS FUTSAL FEMININ - SENIORS & JEUNES**

Engagement et participation aux frais de gestion (10 € + 5 €) ..... 15,00 €

## **FORFAITS EN CHAMPIONNAT ET CRITERIUM**

Forfait déclaré .....	2 fois l'engagement
Forfait non déclaré .....	3 fois l'engagement
Forfait général .....	4 fois le forfait déclaré

## **COUPE DE FRANCE**

Engagement .....	52,00 €
Forfait déclaré .....	50,00 €
Forfait non déclaré .....	60,00 €

## **COUPE U18 GAMBARDELLA**

Engagement .....	26,00 €
Forfait déclaré .....	30,00 €
Forfait non déclaré	
. Clubs de Régional 1, Régional 2 & Régional 3 .....	50,00 €
. Autres clubs .....	40,00 €

## **COUPE DE FRANCE FEMININE**

Engagement .....	26,00 €
Forfait déclaré .....	30,00 €
Forfait non déclaré	
. Clubs de Régional 1, Régional 2 & Régional 3 .....	50,00 €
. Autres clubs .....	40,00 €

## **COUPE NATIONALE DU FOOTBALL D'ENTREPRISE**

Engagement .....	28,00 €
Forfait déclaré .....	30,00 €
Forfait non déclaré	
. Clubs de Régional .....	50,00 €
. Autres clubs .....	40,00 €

## **COUPE NATIONALE FUTSAL**

Engagement .....	10,00 €
Forfait déclaré .....	30,00 €
Forfait non déclaré	
. Clubs de Régional .....	50,00 €
. Autres clubs .....	40,00 €

## **COUPE DE NORMANDIE SENIORS**

Engagement .....	50,00 €
Forfait déclaré .....	40,00 €
Forfait non déclaré	
. Clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 .....	177,00 €
. Clubs de National 1, National 2 & National 3 .....	80,00 €
. Clubs de Régional 1, Régional 2 & Régional 3 .....	60,00 €
. Autres clubs .....	50,00 €

**COUPE DE NORMANDIE DES RESERVES SENIORS**

Engagement .....	40,00 €
Forfait déclaré .....	30,00 €
Forfait non déclaré .....	50,00 €

**COUPES DE NORMANDIE JEUNES U18 – U16 & U15**

Engagement .....	20,00 €
Forfait déclaré .....	20,00 €
Forfait non déclaré .....	30,00 €

**COUPE DE NORMANDIE DU FOOTBALL D'ENTREPRISE**

Engagement .....	50,00 €
Forfait déclaré .....	30,00 €
Forfait non déclaré .....	50,00 €

**CHALLENGE DE NORMANDIE DU FOOTBALL D'ENTREPRISE**

Engagement .....	40,00 €
Forfait déclaré .....	30,00 €
Forfait non déclaré .....	40,00 €

**COUPE DE NORMANDIE FUTSAL**

Engagement .....	20,00 €
Forfait déclaré .....	20,00 €
Forfait non déclaré .....	30,00 €

**COUPE DE NORMANDIE FEMININES SENIORS**

Engagement .....	50,00 €
Forfait déclaré .....	30,00 €
Forfait non déclaré .....	50,00 €

**COUPES DE NORMANDIE FEMININES U18 F & U16 F à 11**

Engagement .....	20,00 €
Forfait déclaré .....	20,00 €
Forfait non déclaré .....	15,00 €

**FESTIVAL FOOT U13 – FESTIVAL FOOT U13 F**

Engagement .....	gratuité
------------------	----------

**DROITS ET FRAIS DIVERS – SANCTIONS –PENALITES - AMENDES****DEMANDE D'AFFILIATION ET REPRISE D'ACTIVITÉ**

Dépôt de garantie (art. 23 des RG) .....	300,00 €
Emploi, par un club, d'un nom de circonstance ou d'emprunt, sans autorisation (Art. 223 des RG) .....	46,00 €

## **ASSEMBLEE GENERALE**

Club non présent ou représenté à l'Assemblée Générale de Ligue (art. 12.3 des Statuts)

. Clubs nationaux ou régionaux .....	100,00 €
. Clubs de District .....	70,00 €

## **ENGAGEMENTS**

Engagement hors-délai .....	92,00 €
-----------------------------	---------

## **ORGANISATION ET DEROULEMENT DES RENCONTRES**

Non présentation du nombre réglementaire de ballons .....	20,00 €
Non présentation des drapeaux de touche .....	20,00 €
Non-respect des obligations relatives à l'organisation matérielle d'une rencontre .....	20,00 €
Match non joué pour absence ou insuffisance de traçage .....	35,00 €
Défaillance dans l'obligation d'assurer la police du terrain .....	20,00 €
Absence de panneau d'affichage .....	15,00 €
Inobservation du protocole de présentation des équipes .....	15,00 €
Inutilisation de la feuille de match officielle .....	15,00 €
Insuffisance <b>ou erreur</b> dans la rédaction de la feuille de match (Art. 219 des RG) .....	12,00 €
Récidive dans le transfert tardif de la feuille de match informatisée (Art. 139 bis des RG) .....	30,00 €
Récidive de non-utilisation de la feuille de match informatisée (Art. 139 bis des RG) .....	30,00 €
Retard dans l'envoi de la feuille de match papier, préjudiciable aux travaux des commissions .....	12,00 €
Comportement frauduleux (Art. 207 des RG) .....	500,00 €
Mauvaise rédaction ou renvoi hors-délai de la feuille de recettes .....	12,00 €

## **FAITS D'INDISCIPLINE**

1 <sup>er</sup> avertissement .....	16,00 €
2 <sup>ème</sup> avertissement .....	21,00 €
3 <sup>ème</sup> avertissement .....	26,00 €
Tout avertissement pour les compétitions de Jeunes .....	14,00 €
Exclusion .....	41,00 €
Amendes sur sanctions complémentaires .....	cf. Annexe 2 des RG

## **QUALIFICATION - PARTICIPATION**

Pour non production d'une licence dématérialisée (hors FMI, Footcompagnon ou listing)

. Senior Vétéran, Senior, Senior F, U19, U19 F, U18, U18 F, après le 15 septembre .....	5,00 €
. Autres jeunes, après le 30 octobre .....	5,00 €
. Entraîneur, éducateur, dirigeant, médecin, après le 15 septembre .....	5,00 €
Non-respect de la catégorie d'âge, absence de surclassement, infractions aux règles de la mixité (art. 213 des RG) .....	31,00 €
Non-respect des dispositions relatives au joueur changeant d'équipes (art. 214 des RG) .....	46,00 €
Participation à plus d'une rencontre (art. 215 des RG) .....	85,00 €
Participation à une rencontre officielle, amicale ou à un tournoi d'un joueur non qualifié (art. 218 des RG) .....	35,00 €

Participation à une rencontre officielle, amicale ou à un tournoi d'un joueur non licencié (art. 218 des RG) .....	92,00 €
Participation sans autorisation sous d'autres couleurs	
. à un match international : par club .....	46,00 €
. à un autre match : par club .....	23,00 €
. joueur fautif .....	15,00 €
Equipe comprenant un nombre de mutés supérieur à celui autorisé (art. 160 des RG)	
. Epreuves de Ligue (par joueur) .....	77,00 €
. Epreuves de District (par joueur) .....	61,00 €
Licencié suspendu participant à une rencontre officielle .....	92,00 €
Licencié suspendu pour au moins 6 mois et participant à une rencontre amicale .....	60,00 €
Accusation sans preuve ni présomption sérieuse (art. 204 des RG) .....	38,00 €

## DEPLACEMENTS

Indemnité kilométrique de déplacement des équipes,	
. trajet simple, de ville à ville, par km .....	1,10 €

## FRAIS DE DOSSIER

Réerves ou réclamations en 1 <sup>er</sup> ressort (art. 186 & 187 des RG) .....	37,00 €
Appel en 2 <sup>ème</sup> ressort (art. 190 des RG) .....	79,00 €
Appel en 3 <sup>ème</sup> ressort (hors dossiers disciplinaires) (art. 190 des RG) .....	79,00 €
Droit d'évocation (art. 187 des RG) .....	37,00 €
Demande en révision (art. 197 des RG) .....	150,00 €

## ABSENCE INJUSTIFIÉE A CONVOCATION

Joueur ou dirigeant, non excusé, ne répondant pas à une convocation de la Ligue ou de ses Organismes .....	82,00 €
Tout club non représenté par au moins 50 % des personnes dûment convoquées à un audition de la Ligue ou du District .....	82,00 €

## MATCH AMICAL – TOURNOI (article 177 des Règlements Généraux)

Autorisation match amical concernant au moins un club de Ligue 1, un club étranger professionnel ou une sélection internationale .....	100,00 €
Autorisation match amical concernant au moins un club de Ligue 2 ou National 1 .....	50,00 €
Autorisation autres matchs amicaux .....	25,00 €
Homologation d'un tournoi .....	25,00 €
Organisation d'un match amical sans autorisation ou autorisation demandée hors délais (art. 222 des RG)	
. match international .....	76,00 €
. autre match .....	55,00 €
Organisation d'un tournoi amical sans autorisation ou autorisation demandée hors délais (art. 222 des RG) .....	60,00 €
Non présentation sur demande de la Commission de la feuille d'arbitrage établie lors d'une rencontre amicale .....	35,00 €
Feuille de match non établie ou non transmise lors de l'organisation d'un tournoi .....	60,00 €

## **MANQUEMENTS EN CAS DE SELECTION**

Joueur refusant sa participation à un stage, un match de préparation, une sélection, sans motif valable (art. 209 des RG) .....	15,00 €
Joueur sélectionné jouant volontairement au-dessous de sa forme (art. 210 des RG) .....	15,00 €
Joueur sélectionné disputant un match dans les 3 jours précédent la date du match de sélection (art. 211 des RG) .....	15,00 €

## **ARBITRAGE – STATUT DE L'ARBITRAGE**

Droit de mutation de l'arbitre démissionnaire (art. 35 du Statut Régional de l'Arbitrage) .....	200,00 €
Indemnisation du club quitté, formateur .....	130,00 €
Non règlement dans les formes et délais prescrits des frais d'arbitrage .....	19,00 €
Refus de priorité d'arbitrage ou de tirage au sort de l'arbitre .....	20,00 €
Non présentation d'un arbitre bénévole .....	23,00 €
Manquement aux obligations du Statut de l'arbitrage .....	Cf. Statut Régional de l'Arbitrage

## **STATUT DES EDUCATEURS**

Manquement aux obligations du Statut des Educateurs	
. Club de National 3 .....	340,00 €
. Club de Régional 1 (masculin) .....	170,00 €
. Autre Club de niveau Régional .....	85,00 €

## **COMMISSION REGIONALE DU CONTROLE DE GESTION**

Club de Régional 1 (libre masculin, libre féminin, futsal masculin)	
Non-application du plan comptable .....	de 150 à 1 500 €
Production de documents non conformes .....	de 150 à 1 500 €
Comptabilisation irrégulière ou frauduleuse .....	de 750 à 15 000 €
Non comptabilisation d'opérations .....	de 750 à 15 000 €
Communication d'informations inexactes .....	de 750 à 15 000 €
Contrôle des organismes du football (opposition ou refus de fourniture de documents) .....	de 750 à 15 000 €
Non-production de la situation trimestrielle .....	de 75 à 750 €
Non-production des tableaux de suivi mensuel de la masse salariale .....	de 150 à 1 500 €
Non-production de la copie des bulletins de paie et attestations de rémunération .....	de 150 à 1 500 €
Non-production du procès-verbal de l'Assemblée générale et des pièces correspondantes .....	de 150 à 1 500 €
Non-production de la copie de l'avis de vérification de comptabilité de l'administration fiscale, de l'avis de contrôle URSSAF, de la notification des résultats de ces vérifications et contrôles ..	de 150 à 1 500 €
Non-production des comptes intermédiaires au 31 décembre, des comptes annuels au 30 juin, des comptes prévisionnels, du plan de trésorerie, de la situation estimée au 30 juin, des rapports des Commissaires aux comptes, de la prévision d'exploitation sur trois ans .....	de 150 à 1 500 €

## **TRESORERIE**

Paiement tardif des cotisations et de la participation forfaitaire .....	15,00 €
Liquidation tardive de la situation financière .....	23,00 €

\*\*\*\*\*